

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7626
9 décembre 1966
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 8 DECEMBRE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 5381 du 22 novembre 1966, j'ai l'honneur de vous faire tenir pour l'information des membres du Conseil de sécurité la liste des violations de l'espace aérien cambodgien par les forces aériennes américano-sud-vietnamiennes durant le mois de septembre 1966 :

- Le 1er septembre 1966 vers 11 h 30, deux hélicoptères des forces aériennes américano-sud-vietnamiennes ont survolé le poste de Mimot, Srok Mimot (Kompong-Cham) à moyenne altitude; vers 15 heures, un avion à réaction de type F-101 a survolé les Khums Bavet et Mesar Thngak, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 16 h 15, un avion à réaction a survolé Kampot-Ville à moyenne altitude.

- Le 2 septembre 1966 vers 12 h 55, un avion à réaction de type F-101 des mêmes forces a survolé les Khums Chrak-Motes, Thnot, Chantrea et Samrong, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à moyenne altitude.

- Le 3 septembre 1966 vers 10 h 10, deux avions à réaction de type F-101 des mêmes forces ont survolé les villages de Taam et Anlong Kres, Khum Dauntey, Srok Thbaung Khmum (Kompong-Cham) à moyenne altitude et à environ 1 000 mètres de profondeur; vers 11 heures, un avion à réaction de type F-101 a survolé les Khums Dar, Triek et Roung, Srok Mimot (Kompong-Cham) à moyenne altitude et à environ 3 000 mètres de profondeur; vers 13 heures, trois avions à réaction ont survolé le village de Mimot, Khum Mimot (Kompong-Cham) à haute altitude et à environ 12 000 mètres de profondeur; vers 13 heures, un avion à réaction de type F-105 a survolé les villages de Saam et Chipeang, Khum Krek, Srok Thbaung Khmum (Kompong-Cham) à basse altitude et à environ 9 000 mètres de profondeur.

- Le 4 septembre 1966 vers 9 h 40, un avion d'observation des mêmes forces a survolé le poste de Koh Rokar, Srok Peam-Chor (Prey-Veng) à moyenne altitude et à environ 1 000 mètres de profondeur; vers 9 h 45, un autre avion d'observation a survolé le poste de Kaam Samnar Krom, Srok Leuk Dek (Kandal) à moyenne altitude et à environ 1 500 mètres de profondeur.

- Le 5 septembre 1966 vers 3 h 15, un avion à réaction de type F-105 des mêmes forces a survolé le poste de la garde provinciale de Peam-Montea, Khum Peam-Montea, Srok Kompong-Trabek (Prek-Veng) à moyenne altitude.

- Le 6 septembre 1966 vers 6 h 55, trois avions à réaction de type F-101 des mêmes forces ont survolé le centre du Srok Snuol (Kratie) à moyenne altitude; vers 7 h 30, un avion à réaction de type Skyraider a survolé le Khum Khset, Srok Kompong Rau (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 10 h 40, un hélicoptère a survolé le poste de Kroch, Srok Koh Nhiek (Mondolkiri) à basse altitude.

- Le 7 septembre 1966 vers 13 heures, deux avions à réaction de type F-105 des mêmes forces ont survolé le poste de Koh Rokar, Srok Peam-Chor (Prey-Veng) à moyenne altitude; vers 13 h 40, deux avions à réaction de type F-105 ont survolé le poste de Kaam Samnar Krom, Srok Leuk Dek (Kandal) à moyenne altitude et à environ 4 000 mètres de profondeur.

- Le 9 septembre 1966 vers 8 h 25, un avion à réaction de type F-105 des mêmes forces a survolé le poste de Chiphou, Khum Bavet, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à haute altitude; vers 20 h 55, un avion d'observation a survolé le poste de Phnom-Den, Khum Phnom-Den, Srok Kirivong (Takéo) à moyenne altitude.

- Le 10 septembre 1966 vers 7 h 55, deux avions de type F-105 des mêmes forces ont survolé le village de Thlork et les Khums Chrak-Motes, Bati, Prasat, Mesar-Thngak, Thnot et Samrong, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 11 h 30, trois avions de type Skyraider ont survolé le quartier de Kompong Trach, Srok Rumduol (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 12 heures, un avion à réaction de type F-101 a survolé le poste de Lork, Khum Russey, Srok Kompong-Trach (Kampot) à basse altitude.

- Le 12 septembre 1966 vers 1 h 10, un avion des mêmes forces a survolé le poste de la garde provinciale de Tamo, Khum Popet, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 14 heures, un avion bimoteur a survolé le village de Anlong-Kres, Khum Dauntey, Srok Thbaung Khmum (Kompong-Cham) à moyenne altitude et à environ 1 000 mètres de profondeur.

- Le 14 septembre 1966 vers 6 h 30, un avion de type F-101 des mêmes forces a survolé le Khum Khset, Srok Kompong Rau (Svay-Rieng) à basse altitude et à environ 1 000 mètres de profondeur.

- Le 15 septembre 1966 vers 15 heures, un avion bimoteur des mêmes forces a survolé les villages de Tahieu, Anlong-Kres, Khum Dauntey, Srok Thbaung-Khumum (Kompong-Cham) à moyenne altitude et à environ 20 kilomètres de profondeur; vers 15 h 10, un avion à réaction de type F-101 a survolé le village de Thkau, Khum Russey-Srok, Srok Kompong-Trach (Kampot) à moyenne altitude; vers 16 heures, un avion a survolé Kampot-Ville à haute altitude.

- Le 16 septembre 1966 vers 8 h 30, deux avions à réaction de type Skyraider des mêmes forces ont survolé le poste de la garde provinciale de Peam-Montea, Khum Peam-Montea, Srok Kompong-Trabek (Prey-Veng) à basse altitude; vers 8 h 40, deux avions à réaction de type F-101 ont survolé les Khums Bavet et Prasath, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à haute altitude; vers 8 h 45, un hélicoptère a survolé le poste de la garde provinciale du Khum Khsim, Srok Snuol (Kratié) à basse altitude; vers 11 heures, un avion à réaction de type F-101 a survolé le village de Tahieu, Khum Krek, Srok Thbaung-Khumum (Kompong-Cham) à haute altitude et à environ 10 kilomètres de profondeur; vers 12 heures, un avion de type L-19 a survolé les villages de Spean et Dar, Khum Dar, Srok Mimot (Kompong-Cham) à basse altitude et à environ 3 000 mètres de profondeur; vers 13 h 30, deux hélicoptères ont survolé le village de Bavet-Kandal, Khum Bavet, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à basse altitude.

- Le 17 septembre 1966 vers 6 heures, trois avions à réaction des mêmes forces ont survolé le poste de Mimot, Srok Mimot (Kompong-Cham) à basse altitude; vers 8 heures, deux avions à réaction de type F-101 ont survolé un autre poste de Mimot, Khum Tramoung, Srok Mimot (Kompong-Cham) à basse altitude et à environ 9 000 mètres de profondeur; vers 8 h 20, un avion à réaction de type L-19 a survolé les Khums Ampil et Koki, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 8 h 30, un avion bimoteur a survolé les Khums Thnot et Chantrea, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 9 h 40, un avion bimoteur a survolé le village de Russey, Khum Reach-Monti, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 13 h 20, un avion bimoteur a survolé les villages de Daung et Andaung-Por, Srok Romeas-Hek (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 18 heures, un avion bimoteur a survolé les villages de Kas-Trach et Chup-Pring, Khum Thmei, Srok Kompong-Rau (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 21 h 15, un avion à réaction a survolé le poste de Kroch, Srok Koh Nhiek (Mondolkiri) à basse altitude.

- Le 18 septembre 1966 vers 9 heures, un avion à réaction des mêmes forces a survolé le poste de Mimot, Srok Mimot (Kompong-Cham) à haute altitude; vers 10 h 40, un avion à réaction a survolé le centre du Srok Snuol (Kratié) à basse altitude.

- Le 19 septembre 1966 vers 5 h 50, trois avions à réaction des mêmes forces ont survolé Koh-Ses, Kep (Kampot) à basse altitude; vers 15 h 55, un hélicoptère a survolé le Khum Pavet, Srok Svay Teap (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 21 heures, deux avions à réaction ont survolé les Khums Bati et Prasath, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à haute altitude.

- Le 20 septembre 1966 vers 10 h 45, un hélicoptère des mêmes forces a survolé le Khum Kaam Samnar-Krom, Srok Leuk-Dek (Kandal) à basse altitude; vers 13 heures, trois avions à réaction ont survolé les villages de Taam et Anlong-Krès, Khum Dauntey, Srok Thbaung Khmum (Kompong-Cham) à moyenne altitude; vers 16 heures, trois avions à réaction ont survolé le Khum Pavet, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à moyenne altitude.

- Le 21 septembre 1966 vers 9 h 5, trois avions bimoteurs des mêmes forces ont survolé les Khums Svay-Tayean, Prey-Koki et Bavet, Srok Svay-Teap (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 9 h 15, trois avions à réaction ont survolé le Khum Banteay-Kraing, Srok Kompong-Rau (Svay-Rieng) à basse altitude.

- Le 23 septembre 1966 vers 3 h 15, un avion à réaction des mêmes forces a survolé le village de Kdol, Khum Tunlung, Srok Mimot (Kompong-Cham) à haute altitude; vers 8 h 35, un avion à réaction a survolé le village de Chup-Pring, Khum Thmei, Srok Kompong-Rau (Svay-Rieng) à moyenne altitude.

- Le 24 septembre 1966 vers 13 h 10, un avion à réaction de type F-101 des mêmes forces a survolé le village de Dar, Khum Dar, Srok Mimot (Kompong-Cham) à moyenne altitude et à environ 3 000 mètres de profondeur; vers 15 h 20, un avion à réaction de type F-105 des mêmes forces a survolé le village de Anlong-Krès, Khum Dauntey, Srok Thbaung-Khmum (Kompong-Cham) à haute altitude et à environ 1 000 mètres de profondeur.

- Le 25 septembre 1966 vers 9 h 35, un avion à réaction des mêmes forces a survolé les Khums Ampil, Kompong Trach et Andaung-Por, Srok Romeas-Hek (Svay-Rieng) à moyenne altitude; vers 10 h 15, deux avions à réaction ont survolé le quartier de Snuol, Srok Snuol (Kratié) à moyenne altitude.

- Le 26 septembre 1966 vers 9 h 55, un hélicoptère des mêmes forces a survolé le quartier de Snuol, Srok Snuol (Kratie) à basse altitude; vers 10 h 45, un avion d'observation a survolé le poste de la garde provinciale du Khum Khsim, Srok Snuol (Kratie) à basse altitude; vers 13 h 3, un avion à réaction a survolé le poste de Koh-Rokar, Khum Koh Rokar, Srok Peam-Chor (Prey-Veng) à basse altitude et à environ 500 mètres de profondeur.

- Le 27 septembre 1966 vers 8 heures, deux avions à réaction des mêmes forces ont survolé le poste de la garde provinciale du Khum Khsim, Srok Snuol (Kratie) à basse altitude; vers 15 h 30, un avion bimoteur a survolé le village de Prey-Kdey et Wath Koki, Khum Kompong-Trach, Srok Romeas-Hek (Svay-Rieng) à basse altitude; vers 19 heures, un hélicoptère a survolé le poste de la garde provinciale du Khum Khsim, Srok Snuol (Kratie) à basse altitude.

- Le 28 septembre 1966 vers 23 h 30, un avion à réaction des mêmes forces a survolé le Khum Tramoung, Srok Mimot (Kompong-Cham) à basse altitude et à environ 9 000 mètres de profondeur.

- Le 29 septembre 1966 vers 13 heures, un avion de chasse a survolé les villages de Chrap et Thmar-Hal, Srok Snuol (Kratie) à basse altitude.

Le Gouvernement royal a élevé une énergique protestation contre ces violations délibérées de l'espace aérien du Cambodge commises par les forces aériennes américano-sud-vietnamiennes et a exigé des Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam qu'il soit mis fin immédiatement à de pareils actes de provocation caractérisée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH